



Etablissement identifié sous le numéro 0810038B

Année scolaire 2017-2018

N° de séance : 07

Procès verbal du conseil d'administration du 25-06-2018

Ouverture de séance : 18h.

19 membres du conseil sont présents.

Secrétariat de séance : Mme MAGNE, Infirmière.

Personnes présentes :

M. Dominique BALOUP – Mme Tatiana GIRAUD – Mme Sylvie AMBERT -

Mme BARDOU (Conseil départemental)

Mme ROBERT (Personnalité qualifiée)

M CABARROU – Mme CONDAT – Mme USANDIZAGA – Mme CLERMONT – M
LEPOIVRE - Mme MATHIEU

Mme MAGNE (Personnel de santé) - Mme Karine MALE (Personnels de service)

M. Sébastien GARRIGUES – M. François GUERNET – Mme Karen ERODI - Mme
Sylvie PY-ZACARRON (Parents d'élèves)

Mlle Justine GAYET – Mlle Léna LAURIER(Elèves)

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 18h par Monsieur BALOUP, Principal du Collège.

19 membres sur 24 étant présents, le quorum est atteint. 2 membres sont excusés pour leur absence : Mme TREBOUX (CPE) et M PUJOL (Conseiller Départemental)

Monsieur le Principal demande à un membre du Conseil d'Administration de bien vouloir assurer le secrétariat de séance. Madame MAGNE Christine accepte le secrétariat de séance.

Avant de débiter la séance Monsieur BALOUP accueille particulièrement Mme PY et Mr GUERNET, parents d'élèves pour lesquels il s'agit du dernier Conseil d'Administration et les remercie pour leur investissement durant de nombreuses années.

Monsieur BALOUP soumet au vote le compte rendu du précédent Conseil d'Administration en date du 5 avril 2018. Celui-ci ne donne lieu à aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des 19 membres présents.

Monsieur le Principal poursuit en présentant l'ordre du jour tel qu'il a été communiqué, joint avec la convocation. Certaines modifications auront lieu suite à la

rencontre avec Madame la DASEN et la finalisation de la dernière étape du Dialogue de Gestion.

Les membres du CA sont invités à adopter ce nouvel ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des 19 membres présents.

Monsieur BALOUP débute par le premier point inscrit à l'ordre du jour à savoir la présentation des différents bilans

I – Bilan d'activité 2017/2018

1. Bilan de la Vie SCOLAIRE

Dans un premier temps, Monsieur BALOUP débute par le bilan de la Vie Scolaire.

L'année 2018/2019, au niveau du temps attribué pour les AED, se verra amputée de 0, 25% suite à la diminution de l'effectif global des élèves pour l'année 2018/2019.

Mr BALOUP précise qu'un Service Civique a été recruté cette année et a permis l'ouverture et la mise en activité des différentes actions du FSE à partir du 2nd trimestre.

Le bilan de la Vie Scolaire fait état d'une certaine stabilité par rapport à l'année précédente, notamment en matière d'absentéisme, pour lequel seul 3 élèves ont montré un absentéisme particulier (avec 153 demi-journée d'absence pour l'un et environ 100 demi-journée pour les 2 autres).

Il faut cependant noter une augmentation des absences quotidiennes des élèves liée en partie à l'évolution de la population de notre établissement.

En effet, comme tous les services ont pu le constater (la Vie Scolaire, l'Infirmière, l'AS,...) le collège voit sa population se paupériser de plus en plus. Il y a de plus en plus de difficultés à créer des liens entre les parents et l'établissement. Ceci impacte sur tous les services.

Parmi les contraintes rencontrées cette année, les nombreuses journées de pluie (non présence de lieux couverts dans le collège permettant l'accueil des enfants pendant les périodes de récréation) ont impacté le comportement des élèves, du point de vue du climat scolaire global, ainsi que du respect du matériel.

Au niveau du FSE, les jeux vidéo ont été supprimés, laissant place à des activités « sans écrans ». Un second babyfoot a été acheté ainsi que quelques mobiliers pour améliorer l'accueil et le confort de ce lieu. Il est à noter que les élèves ont pris soin de ces nouveaux matériels.

En ce qui concerne les sanctions et les exclusions, il faut noter que les exclusions de cours, le nombre des retenues, les exclusions avec inclusion sont en

diminution et contrastent avec les exclusions de l'établissement dont le nombre est en augmentation.

Monsieur BALOUP insiste sur le seuil de tolérance élevé dont l'établissement a fait preuve et remercie particulièrement Mme GIRAUD pour le travail énorme effectué concernant certains cas particuliers d'élèves ayant nécessité une attention et une bienveillance quasi quotidienne. En effet, certains élèves relevant de dispositifs particuliers (ITEP, ...) n'ont pu accéder à ceux-ci durant l'année et ont dû et pu être géré au mieux en interne grâce à son implication.

En ce qui concerne la gestion des élèves, quelques soucis sont à relever. De nombreuses heures d'études avec souvent les élèves qui disent n'avoir rien à faire, le CDI fermé durant de nombreuses périodes avec un fonctionnement en dent de scie.

Des médiations par les pairs ont été effectuées. Il est dommage que les élèves ne se saisissent pas eux-mêmes de ce dispositif et que les médiations ne soient, actuellement proposés que par les adultes du collège.

Mme MATTHIEU, professeure prend la parole et propose que les professeurs Principaux développent plus, dans leurs interventions auprès des élèves, le rôle et les aboutissants de ce dispositif interne.

Peut-être serait-il opportun de le présenter au CVC afin que les délégués de classe puissent se saisir de ce dispositif pour mieux venir en aide à leurs pairs.

Mr BALOUP termine en précisant les divers aménagements qui vont être effectués cet été au niveau des locaux de la Vie Scolaire.

2. Bilan du Service Social

Dans un second temps, Mr le Principal présente le rapport d'activité de Mme BIGOT, l'assistante sociale.

Un constat s'impose, la paupérisation de la population du collège, ce qui a eu pour impact un gros travail de médiation avec les familles dont l'adhésion au soutien proposé est difficile et un partenariat essentiel avec les services sociaux extérieurs pour mettre en place un travail coordonné.

Le travail de l'AS durant cette année scolaire a consisté à gérer des problèmes de mal-être, de communication intrafamiliale, nécessitant un accompagnement à la parentalité, à la gestion de fonds sociaux. Les difficultés de gestion des soucis étant souvent liées à la lenteur des mesures éducatives en matière de Protection de l'Enfance.

Il faut noter que 4 cellules de veille ont été effectuées au cours de cette année scolaire, avec un suivi de 49 élèves.

3. Bilan du Service Santé

En ce qui concerne l'Infirmierie, les chiffres sont à peu près stables, d'autant que les tâches d'Education à la Santé ont été développées au niveau du secteur ainsi que dans l'établissement.

Le constat de paupérisation est flagrant et nombreux sont les élèves à venir se faire soigner au lendemain du week-end et du mercredi.

4. L'activité du Dispositif Relais

Mr FAGET, a pris en charge cette année 4 élèves (de 4^{ème} et de 3^{ème}) en voie de décrochage.

Ce dispositif a pour mission de permettre de remotiver, de raccrocher ces jeunes autour d'activités concrètes et de construire un projet.

5. Le Fond Social du Collégien

Ce dispositif permet de venir en aide aux familles afin d'épurer certaines dettes (créances de ½ pensions), d'en aider d'autres en participant aux frais engagés lors de voyage, aux frais de transport FEDERTEEP... tout cela après étude de dossier. L'aide est accordée en fonction d'un barème très précis.

6. Foyer Socio-Educatif

Monsieur BALOUP donne la parole à MR LEPOIVRE pour présenter le bilan du Foyer Socio Educatif (F.S.E.).

Les activités du foyer se sont cette année encore déclinées selon trois axes : les clubs d'activité sur la plage méridienne, le foyer des élèves et les sorties et voyages culturels.

Le foyer des élèves a fait cette année l'objet d'investissement de mobilier ainsi que d'un babyfoot. En cette fin d'année, on peut constater que les élèves ont pris soin des matériels mis à leur disposition.

Le foyer reste un lieu accueillant et très prisé des élèves.

Les voyages et sorties ont été nombreuses et le FSE (ainsi que l'APE) ont contribué à réduire le prix de ces séjours.

Mr LEPOIVRE rappelle que les actions de financement du foyer sont restées les mêmes, à savoir, les adhésions, les photographies et le loto.

Le FSE assure aussi le règlement du service civique.

En bilan, même si les lignes cette année sont déficitaires, les investissements ont été effectués sur du matériel pour durer, et il reste encore 14 091€ sur livret bancaire.

Mr le Principal remercie les collègues pour le dynamisme des actions.

Mme PY prend la parole et évoque le fait que les parents ne sont pas conscients des efforts effectués par l'APE ainsi que par le FSE.

7. Conseil de Vie Collégienne

Mr BALOUP donne la parole à Mme GIRAUD qui précise qu'un travail dynamique s'est mis en place, permettant d'associer les élèves à tous les projets. Grâce au CVC, les élèves ont davantage conscience et aident à la régulation. Cela permet la restitution des informations aux élèves par les élèves.

Mme GIRAUD précise que l'an prochain les élèves du CVC vont recevoir une formation en même temps que les délégués de classe afin qu'ils puissent s'investir plus dans leur rôle et proposer des thèmes qui leur permettront de s'impliquer plus dans la vie du collège.

Mr BALOUP précise que ce dispositif est très jeune et qu'il ne demande qu'à s'améliorer.

Mme GIRAUD, à son tour, évoque la nouveauté du dispositif et le fonctionnement bien avancé de celui-ci sur notre établissement par rapport à bien d'autres.

8. Bilan de la Liaison École-Collège

Mr le Principal évoque l'insatisfaction face à ce dispositif. En effet, il explique qu'il ne peut fonctionner que s'il existe une véritable synergie entre le collège et les professeurs des écoles du secteur.

Il précise que Mme GIRAUD a essayé d'impulser un dynamisme, mais les deux parties ne s'investissent pas de la même façon ; aussi, pour la prochaine rentrée scolaire, le collège se positionnera sur des attendus moins nombreux, davantage explicites et veillera à ce que le lien avec l'IEN permette une meilleure transmission et coordination.

Il est difficile de coordonner et d'harmoniser des parcours communs avec les diverses écoles qui, elles sont assujetties à des projets de réseaux. Il y a nécessité d'harmoniser tout cela et soulever ces incohérences.

9. Bilan de l'Orientation des élèves

Le bilan de cette année scolaire montre des similitudes en matière d'orientation par rapport aux autres années

Il correspond à la typicité du territoire.

Les élèves qui choisissent la voie professionnelle, sont motivés par leur projet d'orientation.

Mr BALOUP donne la parole à Mme MATTHIEU, qui évoque les résultats en termes de vœux et les déceptions de certains élèves non validés pour l'orientation professionnelle et qui se voient obligés de se diriger de ce fait en série générale.

10. Bilan de remplacement de courte durée

Mr le Principal précise que seuls 8, 35% des heures ne sont pas assurés et que les collègues sont attentifs.

Seul vraiment les congés maladie courts ne sont pas assurés tout de suite.

Mr BALOUP insiste sur « le bon esprit » de ce dossier.

11. Bilan de l'Association Sportive

Mr BALOUP donne la parole à Mr CABARROU.

Cette année, il n'y a pas eu d'élèves au niveau du Raid, car les dates se chevauchent avec le voyage en Espagne. Donc l'an prochain, il faudra être attentifs aux diverses activités afin d'éviter cette situation.

Dans l'ensemble nos élèves sont arrivés dans des phases assez hautes et ont manifesté un bon investissement des activités proposées.

3 professeurs animent l'association sportive.

L'AS bénéficie essentiellement du financement par le LOTO et d'un financement par les services de la mairie de Réalmont.

L'an prochain, une bonne nouvelle, le collège pourra bénéficier du nouveau DOJO, ce qui permettra une aisance par rapport aux diverses activités.

12. Bilan du CESC

Mr le Principal insiste sur les nombreuses actions menées au niveau du CESC du collège, et précise qu'elles sont à la base des transformations à l'intérieur de l'établissement : tri des déchets repas, préparation du compost l'an prochain. Il faudra maintenant amener les élèves à une meilleure gestion des quantités repas consommées.

Quant au Jardin des hortillons, un projet de remise en forme est en cours avec l'aide du CPIE.

13. Bilan des Actions d'animations et/ ou pédagogiques

Mr le Principal remercie l'investissement de tous les collègues pour toutes les nombreuses actions menées au sein de l'établissement au cours de cette année scolaire.

14. Calendrier 2018/2019

Trois points sont évoqués :

- L'hommage aux morts : les 100 ans de la fin de la Première Guerre Mondiale, le samedi 10 novembre 2018
- Le 16 novembre 2018 : 30 ans de l'inauguration du collège
- Le passage du temps du mercredi à 3 heures : de 8h20 à 11h20 avec les transports scolaires à 11 h 30. Ce qui a pour incidence la disparition des DP5, tous en sachant que le service de restauration sera assuré, mais régulé à l'avance (nombre de repas à effectuer précisé dès le matin).

15. La préparation de la rentrée 2018/2019

Les tergiversations ont été nombreuses et au final, seules 3 classes de 6^{ème} verront le jour à la rentrée : 88 élèves attendus.

En ce qui concerne les 3^{ème}, le flou règne encore, pour l'instant 4 classes à 30 élèves.

- **Les journées de pré-rentrée** : 30 et 31 août
- **Les dispositifs 2018/2019**
 - ULIS : 12 élèves (élèves des 4 niveaux) avec 1 coordonateur et AVS
 - Atelier Relais : ½ journée par semaine
 - P.A.F.I. : dispositif mis en place pour les élèves en voie de décrochage, n'ayant pas effectué le choix de la DIMA, avec un aménagement de la scolarisation.
 - DIMA : élèves inscrits dans nos effectifs mais scolarisé dans un autre établissement

- Dispositifs PAI, PAP, PPS,
- La structure pédagogique 2018/2019 :

- **Structure établissement 2018/2019 :**

- Vie scolaire : 1CPE et 6 AED
- CDI : 1 documentaliste
- Service médico-social : 1 infirmière (Plein Temps) et 1 Assistante Sociale (2 demi-journées)
- 1 C.O.P. : 1 demi-journée par semaine
- TOS : 10 agents + 3 personnes rattachées
- Professeurs : 29 professeurs dont 4 en services partagés (nouveaux arrivants en Lettres Modernes et SVT)
- Direction : 1 principal et 1 principal adjointe
- Administration : 1 secrétaire d'administration et 1 gestionnaire

- **Structure niveau / divisions :**

- 3 classes de 6^{ème} : 86 élèves, 28/29 élèves par classe
- 4 classes de 5^{ème} : 107 élèves, 26/27 élèves par classe
- 4 classes de 4^{ème} : 107 élèves, 26/27 élèves par classe
- 4 classes de 3^{ème} : 112 élèves (4 élèves prévus par déménagement et 7 élèves non pris en Prépa Pro → En bilan, ceci amènerait à un effectif de 120 élèves pouvant alors prétendre à l'ouverture d'un 5ème classes de 3^{ème}).

Lundi 3 septembre 2018, 420 élèves sont attendus, soit 27 de moins que cette année.

En ce qui concerne la DGH : 480 H dont 459 HP, 21 HSA, 3 IMP et 2 IMP.

En matière d'EPI, il n'y a plus de thématique imposée et les professeurs, au collège, fonctionnent comme cela a été mis en place dès la création de ce nouveau dispositif.

L'A.P. va bénéficier aux élèves de 6^{ème}, notamment en matière du « SAVOIR NAGER ».

- **Les nouveaux dispositifs :**

- Le programme « MICROSOFT Education » va être mis en place et testé sur une classe de 3^{ème} et 6 professeurs volontaires. Il permettra un accès libre pour les élèves sur des programmes dont ils auront une adresse personnelle microsoft on line (sécurisée, sans publicité et gratuite). Ce programme permettra l'installation de la suite office, donnant accès à un drive (plus complet et plus aisé que l'ENT) dans lequel il pourra partager les documents.

C'est une année test, et selon le bilan, cette action sera généralisée à tout le collège ou supprimée.

Mr GUERNET, parent d'élève prend la parole et précise qu'il est dommage que rien n'ait pu être mis en place, propre à l'éducation nationale sur l'ENT.

Mr BALOUP acquiesce mais précise qu'il paraît intéressant de tester un outil qui fonctionne.

- **Présentation des modifications à venir du règlement Intérieur (téléphone portable, ...)**

Mr BALOUP donne sa position en ce qui concerne la suppression des téléphones portables, mais précise qu'une discussion va être initiée auprès de tous les personnels afin de prendre une décision commune qui sera votée au prochain C.A. de septembre 2018.

- **Présentation et adoption des nouveaux projets et dispositifs envisagés.**

➤ Adresse courriel demandée par la Vie Scolaire :

Permettra de faire passer certains documents et de joindre et informer les familles de certains événements. LIAISON privilégiée avec la Vie Scolaire.

➤ « Réseau Ado 81 »

Projet en cours avec la Communauté des communes.

➤ Formation « Gestes Qui Sauvent »

Formation gratuite aux GQS par les Pompiers de tous les élèves de 4^{ème} → convention signée par Mme la DASEN.

➤ Partenariat CLAS (Contrat Local d'Aide à la Scolarité)

Accompagnement à la scolarité

Restent à définir les modalités afin de créer des synergies. Mme BARDOU en explique le fonctionnement envisagé par la mairie, avec la présence d'un coordonnateur pour gérer et accompagner la famille et l'enfant.

➤ Partenariat CPIE

Le CPIE a pris demeure à Réalmont, d'où facilitation des échanges.

Ils vont nous aider à mettre en place le COMPOST et à revaloriser le jardin des hortillons.

Mr le Principal, après avoir exposé tous ces bilans propose d'en voter l'adoption.

Le bilan est adopté par 18 voix pour et 1 abstention

(Mr GUERNET émettant des réticences en ce qui concerne le dispositif « MICROSOFT ON LINE »)

III. Fonctionnement matériel et financier

❖ **DBM pour information**

1) Pour information

- Subvention pour les transports : 1995€ (2003 € budgétés)

Il y a un différentiel de 8 €

- Achat du WARIOCOOKING.

Le département subventionne à hauteur de 5603.81€

- Achat de mobilier pour les laboratoires de sciences (chaises hautes pour remplacer les tabourets)

Le département subventionne à hauteur de 5 000 €

2) Pour vote :

✚ Crédits globalisés 2018 – enveloppe complémentaire juin 2018 :

+ 200.00 € : CESC BOP 220

+ 2 119.00 € : Manuels scolaires BOP 141

Il reste des manuels à acheter, notamment en SVT (manuel commun pour l'ensemble des 3 niveaux) et anglais 5^{ème}.

Prélèvement nécessaire sur les FDR de la somme 2 000,00 € qui seront ajoutés au reliquat de 4 139 €, soit 6 139 € pour l'achat des derniers livres.

Mme Mathieu, professeure insiste sur l'état des livres rendus en fin d'année dont la durée de vie n'est que de 1 an voire 2.

Elle attire l'attention sur l'état très dégradé de certains d'entre eux alors qu'ils étaient pratiquement neuf.

La DBM est adoptée à l'unanimité

✚ BILAN DES VOYAGES SCOLAIRES

Nous pouvons remercier l'APE et le FSE pour leur contribution financière aux voyages scolaires. Il faut souligner que ces fonds ont été exclusivement utilisés pour les élèves, la part « des encadrants » ayant été prise en charge par le collège.

La participation moyenne du collège, par participant aux voyages s'élève à 25€ par personne.

Mme AMBERT fait remarquer que l'APE a versé 23 € en sus et demande si cet argent peut être mis en réserve en prévision des voyages à venir. La représentante de l'APE acquiesce.

Des interrogations demeurent en ce qui concerne les modalités, le nombre de participants pour les futurs voyages. Une réflexion va être menée.

Mr BALOUP propose de voter l'adoption des divers budgets des voyages effectués pour l'année 2018 (RAZISSE 6^{ème}, Espagne 3^{ème}, ANGLETERRE 4^{ème}, SKI 5^{ème})

Les bilans financiers des voyages sont adoptés à l'unanimité

3) Pour information : des régularisations

- OP IMMOB : - 400 €
- Equipement imprimante 3D : 400€
- Régularisation CESC : 2 500€ pour changement de code d'écriture

IV Questions diverses

1) Utilisation des portables

Loi du 7 juin 2018 donne la possibilité de l'interdire. Il y a nécessité d'ouvrir une discussion avant de poser le cadre, d'autant que le collège va se doter de 2 classes mobiles en tablettes qui vont limiter l'usage des objets connectés personnels.

Trois autres informations :

- Dossier déposé pour mettre à la location les appartements de fonction (d'autant que nous disposons déjà d'une candidature).
- Mr BALOUP a fait la demande au Conseil Départemental d'une voiture pour l'établissement, pour permettre d'assurer les divers déplacements nécessaires à tous
- La salle 11 va être réaffectée aux professeurs de langues afin de constituer un espace « langues vivantes » multimodal.

Le collège a bénéficié du don d'une table adaptée pour cet espace, de la part du LP Toulouse – Lautrec.

Il sera nécessaire d'effectuer quelques travaux pour rendre cet espace agréable et effectif (sol, câblages, ...etc.)

Don de VTT au FSE (vélos récupérés des classes de techno à remettre en forme)

- Réaménagement du pôle techno avec adjonction de la petite réserve dans laquelle les machines bruyantes de Techno trouveront leur place, ainsi que quelques aménagements permettant le travail en petit groupe.

Le Conseil d'administration s'achève à 20 h 00 par les remerciements de la part de Mme MATHIEU à l'attention de Mr GUERNET et Mme Py, pour leur accompagnement, leur soutien financier qui ont permis la réalisation de nombreux projets.

Mme Py remercie les professeurs pour leur investissement et la préparation des élèves du collège pour leur poursuite de scolarité.

**La secrétaire,
C.MAGNE**

Mr le Principal